

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 16 mai 2018

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 16 MAI 2018

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 16 mai 2018 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale suivantes ont été examinées :

1) Extension du magasin « Les Briconautes » situé avenue du 19 mars 1962 à Vierzon par création d'un Bâti-Center d'une surface de vente totale de 3 180,77 m² dont 1 660,77 m² de vente couverte et 1 520,10 m² de vente non couverte.

Déposé par : SARL FAITES VOUS-MÊMES, Avenue du 19 mars 1962 - 18100 Vierzon

Surface de vente demandée : **3 180,77 m²**

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 8 avis favorables,
- 2 avis défavorables.

2) Extension du magasin « E. LECLERC » situé rue du Mouton à Vierzon par création d'une cellule dédiée au sport d'une surface de vente totale de 2 500 m².

Déposé par : SARL LA FERMETTE D'AINSET, 46 route d'Ainset - 18100 Vierzon

Surface de vente demandée : **2 500 m²**

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 7 avis favorables,
- 2 avis défavorables
- 2 absentions.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher